

La Manse et ses affluents

Travaux d'entretien des rives de la Manse et de ses affluents

Ils se poursuivent sur la commune d'Avon les Roches.

Le technicien de rivière a rencontré les riverains concernés pour leur indiquer les travaux à réaliser et les chiffrer, s'ils ne les effectuent pas eux-mêmes. Dans ce cas, l'entreprise d'insertion ORCHIS intervient. Elle est actuellement au lieu dit «Lallay». En janvier, ils seront situés sur la commune de Crouzilles au lieu-dit «Mannes».

Le syndicat rappelle aux riverains effectuant eux-mêmes les travaux que ces derniers sont considérés comme achevés uniquement lorsque les bois et branches ne sont plus stockés en zone inondable. C'est très important pour éviter qu'ils ne repartent à la prochaine grosse crue.

Les communes riveraines peuvent aussi être aussi propriétaires de berges de cours d'eau, notamment le long de chemins communaux qui longent la rivière. C'est le cas de Saint-Epain. Celle-ci prévoit un nettoyage sélectif - selon les préconisations du syndicat - de la végétation des rives (ripisylve) le long du chemin du Noyer vert (en contrebas de « la Gossinaie » et « Galisson »).

L'espace liens et téléchargement

Viaduc de la Manse - Ligne à Grande Vitesse LGV

Dernières informations concernant l'édification du futur viaduc de la Manse, cliquez ici.



Pêches électriques

Trois pêches à l'électricité effectuées en septembre/octobre vers « la Boussaye » en limite des communes de Panzoult, Crouzilles et l'Île Bouchard ont permis de mettre en évidence :

- Une population piscicole globale d'assez bonne qualité pour la Manse et la fausse Manse, un peu moins bonne pour le Ponceau :
- La présence d'une population d'anguilles importante dans la fausse Manse et la Manse (87 anguilles sur environ 160 m). Ceci est notamment, ou en partie, lié aux nombreuses crues de printemps qui ont facilité la remontée des juvéniles (les trois quarts des anguilles pêchées mesuraient moins de 30 cm, taille de leur première année de vie) ;
- L'absence de truites, perches, vandoises et spirlins, espèces qui devraient en théorie être présente.

Sources (ou fontaines) communales

Depuis 2010, une dizaine de sources situées sur le domaine communale sont étudiées chaque été. Les teneurs en nitrates et la bactériologie sont mesurées. Les fontaines suivantes sont analysées :

- Avon-les-Roches : fontaine Jautrou, fontaine Sainte-Marie, fontaine du Puy Chauveau et fontaine des Sévaudières – toutes situées au niveau de lavoirs ;
- Crouzilles : fontaine de Mannes ;
- Crissay-sur-Manse : fontaine des Huguenots ou fontaine des Gains ;
- Neuil : fontaine des Gagneraie et fontaine des Ruaux ;
- Saint-Epain : fontaine du viaduc de Courtineau ;
- Sainte-Catherine : fontaine de Puchenin ;
- Panzoult (depuis 2013) : fontaine de la Chauvinière.

Les résultats montrent des concentrations en nitrates autour de 30 mg/l en moyenne. La seule fontaine qui dépasse, et systématiquement, la norme eau potable (50 mg/l) est Mannes à Crouzilles (moyenne de 90 mg/l). Ces résultats sont inquiétants.

Au niveau de la bactériologie (étude des bactéries), la fontaine de Mannes et la fontaine Sainte-Marie (Avon) montrent que toutes les bactéries mesurées sont présentes, ce qui est mauvais. Au contraire, les fontaines du Puy Chauveau (Avon), celle des Ruaux (Neuil) et Puchenin (Sainte-Catherine) sont très peu chargées en bactéries, à la limite de la potabilité.

Il est bon de connaitre la différence entre source et fontaine. D'après la bibliographie et différentes définitions, la source est un lieu naturel où sort l'eau de la terre – elle est lié à la nappe d'eau souterrain l'alimentant. Les fontaines, quand à elles jaillissent à partir d'un lieu aménagé par l'Homme.



Permanence sur le marché

Le syndicat de la Manse sera présent sur le marché de Sainte-Maure-de-Touraine le vendredi 17 janvier pour expliquer son fonctionnement et ses missions. Venez nous rencontrer!

Prochain comité syndical

Mardi 10 décembre 2013 à 18h30 à la mairie de Sepmes (ouvert au public).

<u>Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre de nouvelles, contactez nous par mail : manse.secretariat@orange.fr</u>